

CSA : rapport sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio (exercice 2020)

Conformément à la délibération n° 2015-2 relative au respect des droits des femmes, les chaînes de télévision et de radio concernées ont transmis au CSA des données quantitatives et qualitatives concernant la présence des femmes et des hommes sur leurs antennes, pour l'exercice 2020.

Au cours de l'année 2020, les médias audiovisuels se sont trouvés en première ligne pour couvrir une actualité riche et complexe dans un contexte sanitaire difficile, y compris pour leurs propres équipes. De janvier à décembre 2020, chaque Français a passé en moyenne près de quatre heures par jour - 3h58 précisément - devant son poste de télévision, soit 18 minutes de plus qu'un an auparavant. **Ainsi, en 2020, la télévision est devenue une valeur refuge, incontournable pour s'informer, essentielle pour se divertir et utile pour s'éduquer.**

Le rapport est disponible [ici](#).